

# LE DEMOCRATE DE LA PTE. COUPEE.

L'UNION FAIT LA FORCE.

VOL. 1.

FAUSSE RIVIERE, PAROISSE DE LA POINTE COUPEE, LE 17 JUILLET 1858.

NO. 27.

## LE DEMOCRATE

EST PUBLIE TOUS LES SAMEDIS PAR

EDOUARD J. PULLEN.  
L'imprimerie est auprès du magasin de MM. Simon & Lœb.

ABONNEMENT :  
TROIS PIASTRES PAR AN.  
PAYABLES D'AVANCE.

PRIX DES ANNONCES.

Pour chaque courré de dix lignes ou moins pour la première insertion... \$1 00  
Pour chaque insertion supplémentaire, par courré... 50  
Pour toute annonce indiquant la profession et le domicile, et qui n'excède pas huit lignes, avec l'abonnement au journal, par an... 15 00  
Une diminution libérale sera faite aux personnes qui s'abonneront à l'année pour la publication de leurs annonces; mais leur privilège sera rigoureusement borné à leur genre d'affaires. Et il ne sera jamais permis à une maison de commerce de se prévaloir de son privilège d'abonnement annuel pour faire publier, sans rétribution, les annonces ayant rapport aux intérêts particuliers de ses divers associés.  
Toute annonce publiée par intervalles, sera payée au taux d'une piastre par courré.  
Toute annonce ou lettre invitant quelqu'un à se mettre sur les rangs comme candidat à une place ou un emploi quelconque, sera payée au taux ordinaire d'une piastre par courré, et invariablement d'avance.  
Toute annonce de candidat sera payée DIX PIASTRES, et d'avance.  
Toute annonce dont le nombre d'insertions n'est pas spécifié, verbalement ou par écrit, sera insérée jusqu'à nouvel ordre, au taux ordinaire.  
Les mariages et les décès seront publiés comme faits de chronique locale; mais tout nécrologe, ou autre tribut de respect, sera taxé comme annonce.  
Nul écrit d'une nature personnelle ne pourra être admis dans nos colonnes que comme annonce, à deux piastres le courré, et payable invariablement d'avance.  
Toute annonce, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement, sera publiée en français et en anglais, et payée au taux ci-dessus.

EUGENE A. FOIN, Rédacteur.  
SAMEDI, 17 JUILLET 1858.

### NOTRE LOCALITE.

#### LE TEMPS, LES RECOLTES, &c.

Le temps, après avoir été bien mauvais pendant plusieurs semaines, s'est enfin mis au beau depuis quelques jours, et il est à espérer que pendant la saison, nous n'aurons plus de pluies comme nous venons d'en avoir. Il était temps, car les récoltes, surtout le coton, commencent à beaucoup souffrir.—Et nous avons entendu plusieurs habitants dire qu'ils avaient déjà beaucoup perdu par les mauvais temps. Jusqu'à présent notre paroisse semble avoir été protégée, les récoltes sont belles, nos levées ont bien résisté et sont encore en bon état; l'eau a baissé un peu, et tout porte à croire que la récolte sera plus abondante qu'elle ne l'a été pour plusieurs années.

Mais quoique l'eau baisse, les habitants feront bien de faire attention aux levées, car nous avons remarqué que les levées manquent généralement quand l'eau semble vouloir se retirer, parce qu'alors on croit qu'il n'y a plus de danger.

Nous venons d'apprendre que des personnes mal intentionnées ont essayé de couper la levée sur l'habitation de M. Colomb. Voici les renseignements que nous avons pu obtenir sur cette affaire: M. Colomb ayant des malades chez lui, envoya, pendant la nuit, chercher le docteur—quand la personne qu'il avait envoyée revint de suite, disant qu'il avait vu des personnes occupées à couper la levée. On se rendit immédiatement sur les lieux, et, effectivement, on vit qu'on avait déjà coupé une partie considérable de la levée, ce qui fut réparé immédiatement. Jusqu'à présent, on n'a pas réussi à trouver les coupables, et on ignore quels sont les motifs qui ont pu les pousser à commettre cette action, qui aurait pu être la cause d'une perte immense.

AVANTAGES DE L'EDUCATION.—Docteur, disait une vieille dame à son médecin, expliquez-moi donc comment certains individus naissent niais.  
—C'est parce qu'ils viennent au monde sans la faculté de parler.  
—Vous en peu ce que c'est que l'éducation; j'ai fait plus de cent fois la même question à mon mari, et la seule question que j'ai pu en tirer, c'est qu'il se sont parce qu'ils le sont!

## LA DISTRIBUTION DES FONDS POYDRAS ENTRE LES FILLES INDIGENTES DE LA PAROISSE.

M. Julien Poydras jouissant d'une fortune immense, voulut faire du bien aux pauvres de cette paroisse qu'il avait adoptée, et de quelques paroisses voisines. A cet effet, dans son testament, il ordonna qu'on prit de ses propriétés la somme de trente mille piastres, l'intérêt desquelles devait être partagé entre les filles indigentes qui se mariaient pendant l'année et qui seraient leur dot. Certes, ceci est un grand bienfait, et déjà plus d'une famille a eu l'occasion d'en être reconnaissante. Mais nous croyons que le système de distribution jusqu'à présent suivi, ne rentre pas justement dans les vues qu'avait le digne testateur, en établissant cette dot pour les filles indigentes. Nous avons remarqué que dans les dernières années, beaucoup ont été admises qui n'étaient strictement pas des indigentes. Nous ne considérons comme indigentes que les orphelines sans ressources,—que celles dont les parents sont réduits à la dernière nécessité, sans espoir aucun, et auxquels les circonstances enlèvent toute chance d'amélioration dans l'état de leur fortune; mais on ne devrait pas admettre celles dont les parents ont un bien-être ou des moyens qui, tout modestes qu'ils soient, les mettent, néanmoins, à même d'améliorer leur position. Parmi le nombre de ces dernières, nous en voyons tous les ans qui sont admises à part égale avec les plus indigentes, ce qui est presque une injustice, en ce que ce système réduit de beaucoup la part qui reviendrait de droit à celles qui le méritent réellement. N'y aurait-il pas moyen de remédier à cet inconvénient? Ne serait-il pas juste d'être un peu plus strict en choisissant celles qui doivent être admises sur la liste des indigentes? Ou ne pourrait-on pas établir un autre système, soit en établissant une proportion par laquelle celles qui sont admises leur indigence, soit en définissant clairement celles qui devront être reçues et celles qui n'y auront pas droit? En un mot, un système qui, sans faire d'injustice, remplirait mieux les vues du digne testateur? C'est une affaire très importante, et il serait à désirer que le Juri de Police de notre paroisse la prenne en considération.

LE RECENSEMENT.—Notre Assesseur, M. J. B. St-Cyr, est maintenant occupé à faire le recensement des habitants de notre paroisse; il en a déjà fait une grande partie, et il attend que les eaux baissent pour faire le reste. Ceci est certainement un bien mauvais moment, car il y a beaucoup de personnes qui ont été obligées d'abandonner la paroisse momentanément, emmenant avec eux leurs esclaves, à cause des inondations. Mais nous sommes sûrs que M. St-Cyr fera son possible, et nous donnera le nombre exact de notre population. Il faudra, cependant que les habitants l'aident en ceci, et lui donnent tous les renseignements nécessaires, attendu que ce dénombrement est le dernier que nous aurons jusqu'en 1865.

L'hiver prochain, il sera établi une nouvelle proportion de la représentation des différentes paroisses à la Législature, et il est très important de savoir le nombre exact de notre population, afin d'obtenir la représentation à laquelle nous pouvons avoir droit. Il n'y aura pas de nouvelles proportions avant 1866.

MACHINES A EFFEUILLER LA CANNE.—Une machine fort ingénieuse vient d'être inventée pour effeuiller la canne à sucre. On sait que la canne, avant d'être broyée, doit être privée de ses feuilles, ouvrage qui se fait à la main aujourd'hui. L'ancien procédé présente un double inconvénient: la lenteur d'abord, et puis le danger, pour les ouvriers, de

se blesser avec le couteau en usage à cet effet. Suivant le nouveau procédé, on adapte un appareil cylindrique au moulin, et dans cet appareil sont disposées des lames, qui, par un mécanisme très simple, dépouillent la canne de ses feuilles. L'invention est due à M. Calvin Dickey, de Mercersburg, Pennsylvanie, et patulée le 23 mars dernier, a été appliquée avec succès au sorgho; mais il n'est pas probable qu'elle soit adoptée par les planteurs de la Louisiane. La canne a besoin, en effet, d'être coupée d'une manière fort inégale, et pour juger de la partie qu'il faut retrancher, on doit préalablement enlever les feuilles, ce qui exclut l'emploi du nouveau procédé. Quoiqu'il en soit, les agriculteurs qui seraient curieux d'obtenir des renseignements plus précis, pourraient s'adresser à l'inventeur, M. Dickey, de Mercersburg, et peut-être auront-ils lieu de se féliciter de leur démarche.

A la demande générale, nous re publions l'article suivant:  
LA MALLE.—M. Véronique Major, Directeur de Poste nous prie d'annoncer au public que la poste de la Fausse-Rivière étant complètement installée, vient de commencer le cours de ses opérations.

La malle partira tous les dimanches, mercredis et vendredis, à 4 heures P. M. Ainsi, les lettres et les journaux qu'on voudra expédier devront être envoyés au bureau avant cette heure.

Ceux qui voudront recevoir leurs lettres et journaux à ce bureau, devront les faire adresser à la "Fausse-Rivière," paroisse de la Pointe Coupée. Cette route communique avec les bateaux de la N. Orléans et de Vicksburg, qui arrivent à la poste de la Pointe Coupée les jours sus-mentionnés.

Grâce à l'énergie de nos Représentants au Sénat et à la Chambre du Congrès des E. U., nous avons maintenant un bureau de poste à notre porte, ce qui est certainement d'une grande utilité pour tout le monde, en ce qu'il rend les communications entre les habitants d'alentour, et des différentes parties des Etats-Unis, beaucoup plus sûres, plus promptes et plus faciles.

Nos Chemins.—En voyageant il y a quelques jours dans la partie inférieure de la paroisse, nous avons remarqué que beaucoup d'habitants ont déjà commencé les réparations nécessaires à leurs chemins et ponts. C'est maintenant que les habitants devraient s'occuper à faire ces réparations, avant que leurs récoltes demandent des soins plus particuliers.

Tout dépend de l'énergie des Inspecteurs—qu'ils soient donc à leurs postes, et qu'ils prennent les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces travaux dans leurs districts respectifs.

Nous appelons particulièrement l'attention des habitants au chemin du Bayou Grosse-Tête et du Chemin Neuf.

Maisons de Corox.—Voici une invention qui n'est pas la moins curieuse de l'ère intelligente et active que nous traversons. Le Sud n'a plus besoin du "Granite State," pour construire ses édifices, et l'architecture végétale va succéder à l'architecture minérale. Il ne s'agit de rien moins que de construire les maisons en coton. Déjà la découverte du procédé a été patulée, et elle a été essayée avec un succès complet. On se sert du coton vert et de qualité inférieure, des débris épars dans les champs, même des balayures des fabriques, enfin de tout ce qui est jeté comme rebut, et que ne veulent pas prendre les papeteries. On en fait une pâte qui acquiert la solidité de la pierre. Pour comprendre cette transformation, il suffit d'observer la dureté et la résistance des boules de papier mâché, une fois qu'elles sont séchées. Le papier mâché sert à fabriquer des meubles à la fois légers et durables. Quant au coton architectural,

si nous pouvons nous exprimer ainsi, il est enduit, à l'extérieur, d'une substance qui le rend imperméable à la pluie, sans quoi les habitations deviendraient de véritables éponges. Le "Courier" de Charleston et l'"Enquirer" de Columbus parlent avec enthousiasme de l'invention. Suivant leur rapport, il faudra, pour construire de fond en comble une maison en coton, moitié moins de temps que pour ériger la même maison en briques. Et lorsqu'on considère qu'elle sera à l'épreuve du feu, tout aussi solide, et qu'elle coûtera trois fois moins, tout le monde voudra habiter le coton, et ce sera plus que jamais la royauté du coton. Dès-lors, les Etats du Sud ne seront plus tributaires des forêts et des carrières des autres Etats, mais commanderont, au contraire, le marché d'une manière absolue.

### HISTOIRE D'UN CERF-VOLANT.

#### TABLAU.

Dans un village des environs de Draguignan, une troupe d'enfants avait coutume de se rassembler sur la pelouse, à la sortie de l'école, pour se livrer à tous les jeux de leur âge.

Un certain jour, il y eut de cela quelques vingt ans, c'était le lundi de la Pentecôte, la troupe était nombreuse et pleine d'anxiété; il ne s'agissait de rien moins que d'enlever un cerf-volant que le fils d'un riche fermier de l'endroit avait reçu de son parrain.

L'entreprise n'était pas sans difficulté; ce cerf-volant, d'une grande dimension, n'était pas facile à manier; et puis chacun se pressait à l'envi autour de l'heureux possesseur, qui le tenait d'un air triomphant; chacun voulait voir et toucher les caractères hiéroglyphiques dont il était orné, les étoiles, les figures du soleil et de la lune, et toutes les mille découpures de papier doré qui reluisaient au soleil. On voyait, à l'établissement de tous ces jeunes visages, que l'émotion était grande et parfaitement en rapport avec l'importance de l'événement.

Les préparatifs furent laborieux. Le choix du lieu fut longuement débattu; il leur fallait une petite éminence pour point de départ et un grand espace libre à parcourir; on fit des marches et contre-marches dans la plaine; tous les cent pas, on dressait le cerf-volant, on déployait la ficelle, l'opération paraissait presque avoir réussi; mais par malheur, on avait compté sans le vent. Alors la troupe fatiguée, mais non découragée, reprenait son précieux fardeau et s'en allait plus loin. Enfin, après deux heures de tâtonnements et d'essais infructueux, on s'établit sur un monticule dont la pente était douce et bien placée pour lutter contre le vent. La plaine immense n'offrait que de rares obstacles, quelques oliviers et des troncs de saules rabougris. Tout était prêt pour le mieux, l'opération allait devenir sérieuse. Cette comète, de papier blanc tout constellé, était debout, soutenue par deux hardis enfants; la ficelle avait tout le développement convenable, et son gros peloton était entre les mains de son propriétaire, qui n'attendait que le signal.

Le signal fut donné; il partit. Le cerf-volant s'enleva complètement de terre; mais quand sa longue queue traînante eut quitté le sol, il décrivit tout à coup des angles et s'abattit, la tête la première, sur l'herbe.

On s'aperçut que le lest n'était pas en rapport avec l'envergure de ce voyageur aérien. Il fallait lui adjoindre quelque chose de plus pesant. La difficulté était de trouver l'équilibre. On essaya d'attacher un caillou, mais le caillou glissa; on prit quelques branches d'arbres liées en faisceau; elles furent insuffisantes; tous les moyens mis en usage avaient leurs inconvénients. Un jeune garçon fit le sacrifice d'un livre qu'il avait. On lia fortement le livre à la queue du cerf-volant, puis on commença l'épreuve. Cette fois, elle réussit au gré de leurs désirs. Le cerf-volant s'éleva majestueusement, et, rapidement entraîné par son conducteur, parcourut un espace de six cents pas environ, aux grands applaudissements de la petite troupe émerveillée.

Par malheur, tout succès à son revers. L'agile conducteur rencontra sur son chemin un accident de terrain qui le fit choir; ce temps d'arrêt fit baisser la ficelle, qui s'arrêta dans le tronc d'un saule. Se relever, reprendre son peloton de fil et sa course, furent l'affaire d'un instant pour l'intéressé enfant; mais tout d'un coup il s'arrêta désespéré, la ficelle vient de casser! Et voilà notre cerf-volant livré à lui-même qui s'élève d'abord à une hauteur prodigieuse, et qui, bientôt chassé par un vent de

nord-est, s'envole rapidement sous leurs regards éperdus.

Laissons cette troupe d'enfants s'en retourner au village, triste et muette, et suivons le cerf-volant dans son voyage à travers les nues.

Dans sa course échevelée, notre comète de papier traverse le golfe de Gènes, plane quelque temps sur la Corse, puis, ramené par des brises caressantes, va regarder Naples et la Sicile, où il voudrait bien s'arrêter; mais Candie au doux rivage l'attire, il vole vers Candie. Tout est fleurs et parfums dans cette île, toute cette nature verdoyante l'invite à descendre, il va céder à son penchant; mais de plus hautes destinées l'attendent, il reprend sa course aérienne.

Il rase l'archipel grec qu'il laisse à sa gauche, et le voilà courant pendant toute la nuit sur la terre d'Egypte. Obélisques et pyramides de granit, il les voit, il ne voit que des ruines et des temples détruits, vestiges des anciens Pharaons, et se balance longtemps sur le berceau de Notre Seigneur. Nazareth, Jérusalem, le Jardin des Oliviers, il vous contemple, il vous salue, une rose le pénètre, il s'élance, il va descendre, mais voilà qu'un simoun d'Asie le relève et lui fait reprendre sa course vagabonde. Le jour revient; c'est la Mer Rouge qu'il aperçoit sous lui, puis le golfe Persique, puis, précipitant son vol, il arrive dans l'archipel d'Asie, puis dans l'île de Pelapungang, il va toucher les rives de Singapour baignées du soleil; là le vent change, il fait un détour et revient dans le détroit de Malacca; du détroit de Malacca il rentre dans l'archipel et semble chercher pour s'abattre une île respectée des navigateurs.

Cette île est, en effet, digne d'être remarquée. A la distance d'un mille, on pleine mer, elle offre à la vue un curieux et merveilleux spectacle, c'est l'imposant appareil du crucifixion. Trois blocs de rochers en forme de croix se détachent sur le fond du ciel et laissent voir distinctement dans leurs conformations bizarres trois corps humains attachés à ces croix, celui du Rédempteur et ceux des deux larrons. Au pied de ces rochers, des arbres au feuillage blanchâtre figurent la foule agenouillée. Est-ce un mirage, un effet de perspective, ou un de ces prodiges que la nature se plaît à arranger pour l'éternel enseignement des hommes? nul ne le sait. Toujours est-il que ce spectacle est réel et saisissant.

Ce cerf-volant planait depuis longtemps sur cette île, dont il semblait étudier les contours, quand tout à coup il décrivit une ellipse rapide en s'abaissant vers la terre.

En ce moment, il se passait dans l'intérieur de l'île un événement assez singulier. Un missionnaire, un de ces héroïques jeunes prêtres, qui se dévouent un martyr pour la foi chrétienne, avait rassemblé autour de lui tous ces sauvages idolâtres, et leur prêchait la morale du Christ; il essayait de leur démontrer qu'un Dieu était mort sur la croix pour racheter leurs péchés; enfin, ce courageux apôtre risquait chaque jour sa vie pour grossir le troupeau des croyants. Il se servait, pour séduire leur imagination, de cet éclatant symbole que la nature avait placé sur leur île, comme si elle l'avait choisi entre toutes pour être bénie.

Les sauvages, soit que leur intelligence ne leur permit pas de comprendre ces grandes vérités évangéliques, soit que leur mauvais instinct les ramenât toujours au culte de la nature, les sauvages, dis-je, après avoir fait subir au jeune missionnaire les plus mauvais traitements, avaient fini par l'écouter avec indifférence.

Mais la présence dans l'air de ce météore factice changea tout à coup la face des choses.

Le groupe d'Indiens qui entourait le missionnaire regardait avec effroi cette chose inconnue qui se balançait dans l'air; un instant, le cerf-volant descendit assez près de terre pour qu'ils pussent voir ces figures fulgurantes dont il était émaillé.

La peur le prit, ils se jetèrent tous la face contre terre, et croyant voir un avertissement dans ce signe vengeur, ils demandèrent et supplèrent le jeune prêtre d'intercéder pour eux.

Le missionnaire allait mettre à profit leur erreur, quand un incident nouveau vint l'aider puissamment dans son acte de propagande. Le livre qui servait de lest au cerf-volant tomba au milieu des Indiens. Chacun se recula avec terreur et n'osait porter la main sur ce livre envoyé du Très-Haut. Le missionnaire pensa, lui, que la cause du christianisme était gagnée. Il s'avança donc avec un air résolu vers le don céleste et le ramassa. C'était un Evangile!

Après avoir déposé son fardeau, le cerf-volant s'était enfui comme une étoile

qui file, laissant toute cette foule de sauvages dans une grande consternation.

Le missionnaire, maître de ce livre, le fit considérer comme un présent du Dieu des Chrétiens, le fit apprendre par cœur à tous les lettrés du pays, l'enferma dans une précieuse chasse d'or enrichie de pierres, et la plaça dans un tabernacle où chaque Indien vint apporter son tribut.

Six mois après, l'île entière était chrétienne. JOACHIM DUFLOT.

NEGRE MARRON EN PRISON.  
A été arrêté et conduit à la Geôle de cette paroisse, le 19 courant, un esclave griffe se nommant TOM, et se disant appartenir à un nommé M. Lumb, de la paroisse Concordia. Ledit esclave est âgé d'environ 29 ans, taille, 5 pieds 6 pouces.

Le propriétaire du dit esclave est requis de le venir réclamer en se conformant à la loi.  
MARCELIN AGULLARD, Géolier.  
Pointe Coupée, 17 juillet 1858.

ETAT DE LA LOUISIANE.  
COUR DU NEUVIEME DISTRICT JUDICIAIRE—PAROISSE DE LA POINTE COUPEE.  
Dr. Ladmiraalt vs. Emile Bonnefoi. No. 1919.

En vertu de et pour satisfaire à un writ de fi. fa., lancé dans la cause ci-dessus intitulée, et à moi adressé par l'honorable Cour du neuvième District dans et pour la paroisse et Etat susdits, pour satisfaire à la demande du demandeur et aux frais, j'ai saisi et j'exposai en vente publique, à la maison de cour: samedi, le 1<sup>er</sup> jour du mois d'août 1858, à 10 heures a. m., tous les droits, titres et intérêts que le défendeur a dans et à la propriété ci-après décrite, savoir:

Quinze milliers, plus ou moins, de coton en graine.  
TERMES ET CONDITIONS, Comptant, avec estimation.  
SEVERIN PORCHE, Shérif.  
Pointe Coupée, 15 juillet-tds.

F. ROMAND, Bijoutier, BAYOU SARA, L'NE.

ANNONCE respectueusement à ses anciens amis et pratiques et au public en général qu'il a racheté son Etablissement de Bijouterie, et qu'il est prêt encore, comme par le passé, à les satisfaire autant que possible.

Il a actuellement en main un Assortiment Complet de Montres et de Bijoux qu'il offre à vendre à des prix modérés, mais pour des compléments seulement.

Tout ouvrage de fabrique ou de réparation fait chez lui est garanti. 24avr.

EPAVES.  
ONT été arrêtés le 8 juin '58, dans le bois, derrière l'habitation de S. A. Lacoste, à la Fausse Rivière, paroisse de la Pointe Coupée:  
Un cheval gris, de quinze palmes de hauteur, âgé de dix à douze ans, aveugle de l'œil gauche, et étampé W C sur l'épauule gauche.  
Un cheval sorrel, de quinze palmes de hauteur, âgé de huit ou neuf ans, ayant une étampe indistincte à l'épauule gauche, la face blanche, le pied droit de devant et celui derrière blancs, et ayant sur le dos des marques occasionnées par la selle. Une jumet orselle, sorrel franc, âgée de 2 ou 3 ans, ayant une étoile au front et le pied gauche de derrière blanc.

Les susdits chevaux n'ont pas d'autres marques visibles.  
Le propriétaire des dits animaux est requis par le présent de venir les réclamer et les emmener en se conformant à la loi, sans quoi il en sera disposé comme elle prescrit.  
J. L. DEMORUELLE, Juge de Paix du 9<sup>me</sup> Arrondissement.  
juin 19

EPAVE.  
A été arrêté par J. A. Lebeau, à environ un mille au-dessus de Waterloo, le 6 courant, un petit mulet bai-brun, âgé de dix ans environ, ayant plusieurs taches blanches sur chaque épauule, causées par le frottement du collier, et des marques semblables sur le dos, occasionnées par la selle.

Pas d'autre marque visible.  
Le propriétaire du dit mulet est requis de venir le réclamer en payant les frais, sans quoi il en sera disposé conformément à la loi.  
J. S. GERMAIN, Juge de Paix du 1<sup>er</sup>me Arrondissement.  
Pointe Coupée, 29 mai 1858-60

HABILLEMENTS DE NEGRES.  
LES sous-signes ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir, par les derniers arrivages, un assortiment complet d'habillements de nègres, tels que Souliers, Bottes, Chapeaux, Pantalons, Chemises et Casaque, etc., qu'ils offrent à vendre aux prix les plus modérés.  
SIMON & LÆB.  
3 jet